

Le phénomène de l'itinérance en Outaouais



Présenté dans le cadre du mandat d'initiative
de la Commission des affaires sociales sur le
phénomène de l'itinérance au Québec

Analyse

Geneviève D'Amours, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de la Santé publique

Mathieu Dupont, agent de planification, de programmation et de recherche, Direction générale

Stéphane Lance, adjoint au président-directeur général

Stéphanie Legault, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de l'Organisation des services

Dre Carol McConnery, médecin-conseil à la Direction de la Santé publique

Rédaction

Stéphanie Legault, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de l'Organisation des services

Coordination

Stéphane Lance, adjoint au président-directeur général

Soutien technique

Nathalie Gagnon, agente administrative

Conception page couverture

Sylvie Bélisle, technicienne en communication

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
LA DÉFINITION ET L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS	7
LES POPULATIONS TOUCHÉES EN OUTAOUAIS.....	9
LES FACTEURS EXPLICATIFS ET LES PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉES À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS	13
Les facteurs de nature structurelle.....	13
Les facteurs de nature individuelle	16
Les facteurs de nature institutionnelle.....	17
LA LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS	19
LES PERSPECTIVES ET SOLUTIONS ENVISAGEABLES POUR LA LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS	33
CONCLUSION.....	37
BIBLIOGRAPHIE	38
ANNEXE 1.....	40
ANNEXE 2.....	60

1. INTRODUCTION

L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais accueille avec enthousiasme l'initiative de la Commission des affaires sociales dans le dossier de l'itinérance. Ces audiences publiques sont une occasion de susciter un débat public sur l'itinérance afin de cerner davantage la compréhension du phénomène, agir sur les facteurs menant à l'itinérance et améliorer des conditions de vie des itinérants.

Le phénomène de l'itinérance est un problème social complexe qui se manifeste par un rejet des structures sociales pour certains jeunes ou résulte de plusieurs facteurs personnels, institutionnels et structurels conduisant à l'exclusion sociale. Le réseau de la santé et des services sociaux ne peut agir seul pour résoudre ce problème. D'autres secteurs d'interventions doivent être interpellés afin de concerter les actions et mieux agir auprès de cette population, notamment le milieu de l'emploi et de la solidarité sociale, la sécurité publique, les affaires municipales, la justice, l'éducation, le logement ainsi que la famille.

L'itinérance est d'abord un phénomène lié à la pauvreté : pauvreté économique mais aussi pauvreté des liens sociaux. Peu importe les difficultés personnelles vécues, la pauvreté est omniprésente et fait partie des obstacles majeurs à l'intégration sociale des personnes qui la vivent. En Outaouais, l'élargissement de l'écart entre les riches et les pauvres est important compte tenu de la réalité du marché de l'emploi centré en grande partie sur le secteur public qui offre des salaires avantageux. Dès lors, des poches importantes de pauvreté cohabitent avec une population bien nantie, faisant tromper les analyses statistiques sur le revenu de la population s'établissant à partir de moyenne. L'amélioration des conditions de vie des personnes itinérantes et des personnes et familles à risque relève d'une responsabilité collective mais aussi individuelle. Pour se faire, il faut se donner les moyens d'y parvenir en se centrant sur les besoins des personnes.

En Outaouais, le phénomène de l'itinérance revêt une réalité tout autre que celle associée à des villes comparables en termes de population de par sa proximité avec Ottawa créant une large agglomération urbaine de 1,3 millions de population. L'itinérance en Outaouais se compare ainsi à l'itinérance qu'on retrouve dans les grandes villes telles que Montréal et Québec.

***L'itinérance en
Outaouais se compare
ainsi à l'itinérance
qu'on retrouve dans les
grandes villes telles
que Montréal et
Québec.***

Bien que l'itinérance ne fasse pas parti d'un programme service défini par le Ministère de la santé et des services sociaux, le phénomène préoccupe considérablement l'Agence tout comme de nombreux groupes d'aide et de défense de droits de la région. L'image que nous avons de l'itinérance a beaucoup changé. Le phénomène de l'itinérance n'a plus seulement un visage, il en a de multiples, il frappe des jeunes, des femmes, des immigrants et même des familles.

L'exclusion sociale à laquelle doivent faire face les personnes itinérantes commandent que nous nous engagions à trouver collectivement des pistes de solutions et des stratégies afin de contrer le phénomène et amoindrir ses effets dévastateurs sur la santé physique et mentale de ces personnes.

2. LA DÉFINITION ET L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS

Le *Cadre de référence : L'itinérance au Québec* du Ministère de la santé et des services sociaux propose une définition générale de l'itinérance intéressante. Cependant, en Outaouais, une définition plus large de l'itinérance a été adoptée et a fait consensus auprès des partenaires du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) regroupant l'Agence, le CSSS de Gatineau et les organismes communautaires. La définition retenue va en ce sens, i.e. que :

L'itinérance réfère à «une personne ou une famille à faible revenu qui, sur une base permanente, périodique ou temporaire, est sans domicile fixe ou présente des risques significatifs d'être sans domicile fixe dans un futur immédiat».

Cette définition nous permet de saisir le phénomène de façon plus large et complexe et inclut la prévention auprès des personnes et familles à risques d'itinérance. En effet, les conditions de vie précaires de ces personnes et familles vivant dans un contexte de pauvreté pourraient les mener vers l'itinérance.

D'ailleurs, le phénomène de l'itinérance en Outaouais se compare à celui vécu dans les grandes villes. En effet, la proximité entre Ottawa et Gatineau fait en sorte que la réalité de l'itinérance ne doit pas être considérée en termes de divisions géopolitiques (villes, MRC, province, etc.). Elle doit être analysée et

...la proximité entre Ottawa et Gatineau fait en sorte que la réalité de l'itinérance ne doit pas être considérée en termes de divisions géopolitiques

interprétée en fonction d'une communauté d'intérêts. La réalité frontalière, unique à notre région, porte le bassin de la population de Gatineau/Ottawa à une agglomération de 1 130 761 habitants selon le recensement de 2006. Les personnes itinérantes, qui par définition sont sans domicile fixe, se promènent d'une rive à l'autre de la rivière des Outaouais, sans égard aux frontières. Cette réalité frontalière

entre Gatineau et Ottawa fait de l'Outaouais un territoire particulier pour la compréhension du phénomène et le déploiement des services. En effet, la nature même de l'itinérance entraîne une complexité plus grande par rapport au dénombrement compte tenu du découpage administratif traditionnel des services par territoire, régions sociosanitaires ou municipalités. Le va-et-vient incessant entre les deux rives des personnes itinérantes ou à risques de le devenir provenant de deux provinces différentes, complexifie la recherche sur le phénomène et a un impact sur la consommation des services. Il faut par ailleurs noter que les services sont en nombre plus importants du côté ontarien que du côté québécois avec la présence d'un plus grand nombre de refuges, de soupes populaires, etc.

Bien qu'on puisse retrouver de la pauvreté partout en Outaouais, ce sont surtout les territoires ruraux de la Vallée-de-la-Gatineau, de la Petite-Nation et du Pontiac qui affichent les revenus familiaux les plus faibles de tous les territoires¹. Force est de constater toutefois que l'itinérance est un phénomène concentré particulièrement sur le territoire urbain. En effet, selon certains partenaires des territoires ruraux les plus pauvres, les personnes ou les familles vivant dans un contexte de pauvreté se retrouvent rarement dans des situations d'itinérance et lorsque cela se produit, elles vont souvent migrer vers la zone urbaine. Enfin, pour le milieu urbain, c'est au centre-ville de Gatineau (secteur Hull) où l'on retrouve le plus haut taux de pauvreté ; le quart de cette population se situe au dessous du seuil de la pauvreté².

En 2003, l'Agence a réalisé une vaste recherche régionale sur l'itinérance, financée par le programme IPAC. Cette recherche a permis de mieux cerner les défis et enjeux de l'itinérance en Outaouais en dressant un portrait de l'itinérance, des services ainsi que des initiatives prometteuses. Le contenu de ce mémoire est donc basé en grande partie sur les résultats de ces recherches.

¹ Émond, L. Recensement 2001. *Les résidents de l'Outaouais- Profil démographique, social et économique*, Direction de la Santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 2003.

² Idem

3. LES POPULATIONS TOUCHÉES EN OUTAOUAIS

Le phénomène de l'itinérance en Outaouais prend de l'ampleur. Aucune donnée ne nous permet d'affirmer que le nombre de personnes itinérantes est en croissance dans la région. Cependant, selon les données recueillies auprès des organismes communautaires, le nombre de personnes itinérantes desservies est en croissance constante depuis quelques années. Également, de plus en plus de groupes sont concernés et les problématiques associées sont de plus en plus complexes. Les hommes sont encore le groupe le plus touché par l'itinérance. Toutefois, on retrouve de plus en plus :

...on retrouve de plus en plus de jeunes, de femmes, d'hommes, de personnes âgées, de familles, d'autochtones, de personnes appartenant à diverses communautés culturelles.

- **De jeunes**, qui vivent des conflits familiaux, du décrochage scolaire, des problèmes de santé mentale, de consommation abusive d'alcool ou de drogue ou de délinquance, qui se retrouvent à haut risque d'itinérance ou bien qui rejettent les structures sociales imposées. Ces jeunes, bien qu'étant sans domicile fixe, ne s'identifient pas à la population itinérante. Le phénomène des jeunes de la rue est peu présent dans notre région parce que les jeunes sans domicile fixe utilisent plutôt leur réseau social comme lieu de dépannage pour quelques nuits, changeant d'endroit selon le degré de tolérance de ce réseau. Cette pratique, communément appelée « *sofa surfing* », fait en sorte que l'itinérance des jeunes est invisible alors que

plusieurs vivent une instabilité résidentielle combinée à plusieurs difficultés personnelles. Parmi ces difficultés, notons le phénomène de la prostitution chez les jeunes filles qui est de plus en plus présent à Gatineau selon les intervenants. Ces jeunes ont souvent eu des contacts avec la Direction de la Protection de la jeunesse au cours de leur vie. De plus, 20 % des jeunes de 20 à 25 ans ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires en Outaouais³.

- **De femmes**, de tous âges, qui ont fui une situation de violence conjugale, d'agression sexuelle ou d'abus de toutes sortes et qui se retrouvent souvent dans une situation économique précaire. Elles peuvent aussi éprouver des problèmes de santé mentale et de toxicomanies. Elles développent des stratégies de survie qui sont souvent en marge du réseau officiel de

³ Émond, L. Recensement 2001. *Les résidents de l'Outaouais- Profil démographique, social et économique*, Direction de la Santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 2003.

soutien par crainte de se voir retirer la garde de leurs enfants ou par peur pour leur sécurité personnelle. L'isolement dans lequel les femmes itinérantes se retrouvent accroît leur vulnérabilité à d'autres abus.

- **D'hommes**, âgés entre 20 et 40 ans, aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie ou qui terminent un séjour en établissement (détention, hébergement temporaire). Ces derniers se retrouvent sans ressource ni soutien pour faciliter leur réinsertion sociale. Selon les résultats d'une étude québécoise, 30 % à 40 % des personnes itinérantes souffriraient de problèmes de santé mentale⁴.
- **De personnes âgées**, avec différents problèmes physiques ou mentaux, dont une perte d'autonomie causée par l'exclusion sociale et qui vivent dans des chambres souvent insalubres. La dégradation de leurs conditions de santé est souvent mentionnée par les intervenants. Malgré le fait d'avoir un toit, ces personnes vivent dans des conditions de vie d'itinérance, utilisant leur chambre comme abri pour la nuit. Ces personnes sont souvent victimes d'abus de toutes sortes et vont chercher soutien et réconfort auprès des ressources d'aide alimentaire. D'ailleurs, les personnes seules en Outaouais comptent pour 10,7 % de la population et dans le secteur Hull pour 18,6 %. Des chiffres qui sont inquiétants dans un contexte de vieillissement de la population.
- **De familles**, qui se retrouvent à la rue à la suite de la perte du logement ou qui sont dans des situations de précarité résidentielle et économique importantes vivant, dans la plupart des cas, un cumul de difficultés (économique, santé, dépendances...). Elles s'isolent souvent des ressources existantes notamment de peur de perdre la garde des enfants ou d'être étiquetées comme une famille « à problèmes ». En raison de la pénurie de logements locatifs salubres à prix abordable et du manque de logements sociaux pour répondre aux besoins, il n'est pas rare de retrouver ces familles hébergées chez des proches dans des conditions de proximité ou de promiscuité intolérables. Les familles monoparentales sont particulièrement à risque. En Outaouais, 27,5 % des enfants âgés de moins de 18 ans vivent dans des familles

⁴ Poirier, Mario, Hachey, Raymonde, Lecomte, Yves (2000). *L'inquiétante étrangeté de l'itinérance*, Santé mentale au Québec, vol. 25, no. 2, pp.9-20

monoparentales comparativement à 26,5 % pour le Québec. La situation est encore plus présente dans le secteur Hull où 37 % des enfants vivent dans des familles monoparentales⁵.

- **D'autochtones**, pour lesquels nous ne disposons pas d'indicateur précis relatif au nombre parmi la population itinérante en Outaouais. Certaines statistiques portent à croire que les autochtones représentent un groupe particulièrement à risque d'itinérance. Malgré le fait que certaines personnes autochtones utilisent les services en place, les liens avec cette communauté sont à développer pour être en mesure de pouvoir répondre aux besoins spécifiques de cette clientèle. D'ailleurs, il y a deux communautés autochtones algonquines, celle du Lac Barrière et celle de Kitigan Zibi. Ces deux communautés regroupaient en 2007 plus de 3 350 personnes. De plus, une communauté hors-réserve de près de 150 personnes est situé à la limite de la réserve du Lac Barrière. La population de cette communauté vit dans des conditions de pauvreté importantes.
- **De personnes appartenant à diverses communautés culturelles**, qui sont de plus en plus présentes en Outaouais et plus particulièrement à Gatineau. L'Outaouais est une région d'accueil pour de plus en plus d'immigrants et de réfugiés. Nous sommes la troisième région d'accueil au Québec après la région métropolitaine de Montréal et de la Capitale-Nationale. Les populations immigrantes qui viennent vivre en Outaouais sont principalement originaires d'Europe et d'Afrique. À Gatineau, en 2001, les immigrants représentaient 6,6 % de la population⁶. Selon l'Étude sur la pauvreté et la pauvreté au travail chez les immigrants récents au Canada (2004)⁷, les immigrants récents à faible revenu étaient particulièrement susceptibles de vivre dans un logement surpeuplé. Par rapport aux autres canadiens, les immigrants récents sont également plus sujets à vivre de la pauvreté à court et à plus long terme. D'ailleurs, de tous les immigrants récents en âge de travailler qui ne vivaient pas en situation de pauvreté en 2004, trois sur cinq y étaient « vulnérables ».

⁵ Émond, L. Recensement 2001. *Les résidents de l'Outaouais- Profil démographique, social et économique*, Direction de la Santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 2003.

⁶ Recensement 2001.

⁷ Ressources humaines et développement social Canada, *Étude sur la pauvreté et la pauvreté au travail chez les immigrants récents au Canada*, 2007.

Autres particularités régionales

Dans le cadre de l'étude régionale sur l'itinérance, des informations auprès des organismes communautaires et établissements ont aussi été recueillies afin de mieux connaître le portrait de la population itinérante. Les résultats ont permis de dresser un profil type de la population itinérante qui fréquente les ressources d'aide en Outaouais. On y retrouve principalement :

- Des individus et des familles vivant dans une situation socio-économique très précaire ;
- Des personnes seules, surtout des hommes, âgées entre 20 et 40 ans, aux prises avec des problèmes de santé mentale et/ou d'alcoolisme et de toxicomanie, très vulnérables ;
- Des hommes plus âgés avec différents problèmes vivant dans des chambres souvent insalubres;
- Des jeunes âgés entre 13 et 20 ans, qui vivent des conflits familiaux, du décrochage scolaire, des problèmes de santé mentale, de consommation et de délinquance qui se retrouvent à haut risque d'itinérance ;
- Des personnes et des familles démunies à haut risque d'itinérance en raison de la pénurie de logements locatifs et du manque de logements à prix abordable ;
- D'une augmentation de femmes itinérantes ;
- D'un alourdissement de la clientèle, c'est-à-dire de plus en plus de personnes aux prises avec des problèmes multiples tels que:
 - ✓ troubles mentaux sévères;
 - ✓ polytoxicomanies;
 - ✓ problèmes de santé physique multiples associés à l'itinérance;
 - ✓ situation d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale;
 - ✓ victimes de violence, etc.

4. LES FACTEURS EXPLICATIFS ET LES PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉES À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS

Le phénomène de l'itinérance est complexe et s'explique à partir de multiples facteurs. Nous analyserons les facteurs de risques conduisant à l'itinérance dans notre région en les regroupant en trois grandes catégories, les facteurs structurels, les facteurs individuels et les facteurs institutionnels. L'analyse de ces facteurs permet de mettre en perspective les conditions menant à des situations de vie précaire. Des lieux d'inclusion sont essentiels à l'amélioration des conditions de vie. Lorsqu'il y a rupture avec ces lieux d'inclusion, on parle de désinsertion. Ces lieux peuvent être de différents genres dont un réseau relationnel et social composé de personnes significatives (famille, conjoint, vie communautaire, etc.), un logement qui se veut un lieu d'intimité et qui crée un sentiment d'appartenance à un quartier, la valorisation par le travail et les occupations telles que le bénévolat ainsi que le lien de confiance qui peut s'établir avec des intervenants d'organismes et d'établissements favorisant le processus menant à l'insertion.

4.1 Les facteurs de nature structurelle

L'accessibilité à des logements salubres et abordables

En Outaouais, et plus particulièrement à Gatineau, les logements salubres et abordables sont en nombre insuffisant pour répondre aux besoins de la population. Les logements sociaux et communautaires sont abordables mais peu accessibles, et les listes d'attente s'étirent. Avec un taux d'inoccupation oscillant entre 2 % et 3 % à Gatineau, des difficultés importantes nuisent à l'accessibilité aux logements privés pour les personnes qui vivent dans la pauvreté : les coûts élevés, l'insalubrité ainsi que la discrimination vécue par les jeunes, les prestataires de l'aide sociale et les familles monoparentales.

En effet, les coûts des logements sont très élevés en Outaouais, particulièrement à Gatineau. Selon le recensement de 2006, la location moyenne d'un logement est de 645 \$ par mois à Gatineau comparativement à 566 \$ au Québec. Pour les logements habités par le propriétaire, les coûts s'élèvent à 944 \$ à Gatineau comparativement à 717 \$ au Québec. Ces coûts élevés pour les logements locatifs s'expliquent par la rareté de logement occasionnée par une forte croissance démographique ainsi que par le déplacement

...la location moyenne d'un logement est de 645 \$ par mois à Gatineau comparativement à 566 \$ au Québec. Pour les logements habités par le propriétaire, les coûts s'élèvent à 944 \$ à Gatineau comparativement à 717 \$ au Québec.

de la population d'Ottawa vers Gatineau à la recherche de logement abordable, compte tenu que les coûts des logements à Gatineau sont par ailleurs moins élevés qu'à Ottawa. Les intervenants nous font également part de la réalité des personnes qui vivent pendant de longs séjours dans des motels.

Aussi, des besoins importants se font sentir depuis plusieurs années pour le développement de ressources d'hébergement spécialisées pouvant accueillir des personnes qui vivent des problèmes de santé mentale et/ou des difficultés au plan des dépendances.

Il va sans dire que lorsqu'une proportion importante des revenus d'une personne ou d'une famille est consacrée au logement, le pouvoir d'achat des denrées alimentaires est faible. Ces personnes doivent alors se tourner vers les ressources de dépannage alimentaire.

Des inégalités socio-économiques importantes

Les revenus de la population bien nantie de la région qui travaille principalement dans les secteurs publics et parapublics, cachent de grandes inégalités socio-économiques.

Le milieu rural n'échappe pas à cette pauvreté où les populations les plus pauvres vivent, particulièrement dans les MRC de Papineau, Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau.

Même si les revenus familiaux moyens dans certains territoires sont parmi les plus élevés du Québec, il en est tout autrement dans certains secteurs du territoire urbain de Gatineau dont le centre-ville et les quartiers Daniel Johnson, Jean Dallaire ou McCleod, où on compte parmi les taux de pauvreté les plus élevés de la région. Le milieu rural n'échappe pas à cette pauvreté où

les populations les plus pauvres vivent, particulièrement dans les MRC de Papineau, Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau. D'ailleurs, les fermetures des usines dans l'industrie forestières plongent la population de certains secteurs ruraux dans la pauvreté.

Selon le recensement de 2001, le tiers des personnes qui louent un logement en Outaouais consacrent plus de 33 % de leur revenu aux dépenses de logement. En 2005⁸, 9,1 % des familles vivent sous le seuil de faible revenu en Outaouais, incluant 27,1 % des familles monoparentales. Les personnes seules, quant à elles, tendent à s'appauvrir depuis 2001 avec une augmentation de 1,7 % des personnes qui vivent sous le

⁸ ISQ

seuil de faible revenu qui est passé à 22,9 % en 2005. De plus, les prestataires de l'aide sociale en Outaouais sont au nombre de 20106 et reçoivent en moyenne une prestation mensuelle de 707,43 \$⁹.

Un tissu social faible

L'itinérance est souvent l'aboutissement d'un long processus d'exclusion sociale qui s'échelonne sur plusieurs années. Plusieurs facteurs peuvent conduire à cette désinsertion. En premier lieu, de plus en plus de jeunes ont vécu une séparation ou une rupture familiale, ont grandi dans une famille monoparentale et ont été témoins ou victimes de conflits familiaux importants. Cet état de fait contribue aux difficultés relationnelles et personnelles vécues par les personnes itinérantes. Par ailleurs, les expériences de ces personnes en milieu scolaire ont souvent été négatives et marquées de relations conflictuelles avec les pairs, la direction ou les professeurs et de difficultés académiques.

Par ailleurs, parmi les facteurs ne favorisant pas l'amélioration du tissu social pour les personnes démunies, le centre-ville de Gatineau est envahi par plus de 20 000 fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux le jour et déserté le soir. Une concentration des ressources pour personnes itinérantes et personnes à faible revenu dans ce secteur, y amène une concentration de la population en état de vulnérabilité économique et sociale. De plus, ce secteur est caractérisé par un accès à des revendeurs de drogues à proximité ayant des effets dévastateurs sur la santé des personnes et par la présence de prostitution.

Finalement, n'oublions pas que l'Outaouais est une région d'accueil pour des immigrants, des réfugiés mais aussi beaucoup pour des gens des autres régions du Québec. Le réseau social de ces personnes est faible. D'ailleurs, les coûts des loyers moins élevés à Gatineau comparativement à Ottawa créent une attraction de la population immigrante vers le Québec.

Le marché du travail

En Outaouais, comme ailleurs, il est difficile pour les personnes itinérantes ou en situation de vie précaire d'intégrer le marché du travail. Plusieurs raisons le justifient : bas niveau de scolarité, inexpérience, problèmes de santé mentale, casier judiciaire, etc. Cependant, la région de l'Outaouais se distingue par la disponibilité des emplois précaires et au salaire minimum, encourageant le décrochage scolaire chez plusieurs jeunes. Cette réalité favorise le maintien de plusieurs personnes dans des cycles de pauvreté

⁹ Données tirées du site web du Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale : www.mess.gouv.qc.ca

dont le bas niveau de scolarisation bloque l'accès à des emplois intéressants en termes de stabilité et de rémunération.

Les politiques sociales et revenus de transferts gouvernementaux

Les revenus disponibles pour les personnes et les familles qui vivent de l'aide sociale en Outaouais ne suffisent pas à répondre à leurs besoins de base. Tel que mentionné, les coûts des logements sont très élevés et une part importante des revenus des personnes et des familles y est consacrée. De plus, les hausses progressives généralisées des coûts pour l'électricité, l'épicerie, l'essence, etc., diminuent de façon considérable le pouvoir d'achat des personnes.

Par ailleurs, la distribution des revenus que ce soit via le programme « Soutien aux enfants », la SAAQ, la CSST, etc., se doit d'être adaptée pour les personnes itinérantes ou à risques d'itinérance compte tenu des difficultés inhérentes à la gestion des revenus.

4.2 Les facteurs de nature individuelle

Une trajectoire de vie difficile

Un grand nombre de personnes itinérantes ont des histoires de vie marquées d'échec, de situations de crise, de ruptures, de difficultés profondes, de violence familiale. Certains événements sont déterminants et prépondérants dans le processus de fragilisation menant à la désinsertion de ces personnes¹⁰. Les séparations, la violence conjugale ou conflits familiaux, une naissance non-désirée, la perte d'un emploi ou des problèmes de santé mentale peuvent augmenter les risques d'itinérance. Leurs trajectoires de vie sont marquées de difficultés les menant à des situations de vulnérabilité et de fragilisation faisant en sorte que l'accès à un choix de vie facilitant est très limité. De plus, les problématiques vécues par les personnes sont de plus en plus complexes.

Leurs trajectoires de vie sont marquées de difficultés les menant à des situations de vulnérabilité et de fragilisation faisant en sorte que l'accès à un choix de vie facilitant est très limité.

¹⁰ PARADIS, Isabelle. *Portrait de l'itinérance en Outaouais : Les processus de désinsertion et de réinsertion au sein des trajectoires de vie de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance* (volet 2), Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, novembre 2003

L'état de santé

Il va sans dire que la santé physique des sans-abris est fragile due à leur style de vie. Plusieurs personnes itinérantes sont affligées de maladies physiques et mentales les rendant parfois inaptes au travail. De plus, plusieurs sont aux prises avec le VIH SIDA ou l'hépatite C.

La santé mentale

En effet, plusieurs des personnes itinérantes vivent des problématiques de santé mentale. Ces problèmes peuvent être à l'origine de leur style de vie mais peuvent également être la conséquence de leurs conditions de vie précaires. À cela s'ajoute souvent des problèmes de toxicomanie, on parle alors de troubles concomitants.

Les dépendances

La majorité des itinérants ont des problèmes de dépendance qui peuvent être plus ou moins sévères selon les personnes. De plus en plus, les personnes sont aux prises avec des problèmes de polytoxicomanies. Certaines drogues ont des effets dévastateurs sur la santé des personnes. Tout comme la santé mentale, la toxicomanie, l'alcoolisme ou le jeu pathologique peuvent être à l'origine ou être la conséquence de l'itinérance.

4.3 Les facteurs de nature institutionnelle

La criminalisation et la judiciarisation

Cette forte dépendance occasionnée par les nouvelles drogues amène certaines personnes à commettre des infractions de toutes sortes pour s'en procurer (prostitution, vol, etc.) ce qui mènent à la judiciarisation. Le manque de préparation et de suivi dans la réinsertion sociale des personnes à leur sortie de prison fait en sorte de perpétuer des comportements criminels, phénomène d'autant plus important chez les jeunes.

L'une des particularités propre à notre région est sans contredit la présence d'un centre de détention provincial, où plusieurs détenus sont emprisonnés sans aucune préparation à leur sortie de prison visant une réinsertion sociale.

L'une des particularités propre à notre région est sans contredit la présence d'un centre de détention provincial...

Le décrochage scolaire

Affichant un taux très élevé de décrochage scolaire (plus de 30 %), l'Outaouais se classe dans les derniers rangs pour retenir les élèves à l'école jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Les personnes itinérantes ou à risques sont souvent celles qui n'ont pas terminé leurs études et qui sont sous-scolarisés, réduisant significativement l'accès à des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés. D'autre part, dans la région, plusieurs jeunes sont sollicités avant la fin de leurs études secondaires pour des emplois précaires et peu rémunérés.

L'accessibilité aux services

Pour les personnes itinérantes, il demeure difficile d'accéder à des soins de santé et aux services sociaux. Des préjugés défavorables à leur égard de la part du personnel, font en sorte de nuire à l'accessibilité et la continuité des soins à ces personnes. Également, plusieurs de ces personnes n'ont pas de carte d'assurance maladie. De plus, la réalité frontalière de l'Outaouais entraîne une difficulté particulière quant à la continuité des soins entre les deux provinces.

La sortie des institutions

En Outaouais, nous avons un centre de détention, un centre hospitalier de soins psychiatriques et des centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté. Des mesures de réinsertion sociale et d'accompagnement sont nécessaires pour les personnes qui sortent de ces institutions afin de favoriser leur insertion à tous les niveaux : logement, travail ou étude, réseau social, ressources d'aide, etc.

5. LA LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS

La vision régionale

La lutte à l'itinérance en Outaouais doit se réaliser en tenant compte de notre réalité frontalière. Les ponts reliant les deux rives de Gatineau/Ottawa font en sorte que les itinérants se déplacent d'une ville à l'autre selon leurs besoins. Pour cette raison, l'itinérance en Outaouais se compare au phénomène vécu dans les grandes villes telles que Montréal.

L'Agence adhère aux principes d'intervention que les membres du Collectif régional de lutte à l'itinérance de l'Outaouais se sont donnés pour prévenir l'itinérance et atténuer ses conséquences sur les personnes et sur leur entourage.

➤ Principes relatifs aux personnes

- Toute personne et famille itinérante ou à risque d'itinérance a droit au respect de sa personne et de ses droits en tant que citoyenne et citoyen ;
- Aucune personne ne devrait se retrouver sans-abri contre sa volonté ;
- Toute personne et famille itinérante ou à risque d'itinérance doit avoir accès à une gamme de services de santé et sociaux de qualité et adaptés à ses besoins.

➤ Principes relatifs à l'organisation des services

- Développement d'un continuum de services et d'une meilleure articulation des services entre eux afin d'améliorer la situation des personnes et familles itinérantes ou à risque aux prises avec des problèmes de santé mentale, de toxicomanie ou judiciaires ;
- Consolidation et/ou développement de mécanismes de coordination et de participation des partenaires concernés en fonction des objectifs communs.

Les objectifs

Dans une perspective d'amélioration de la qualité des services aux personnes itinérantes avec en toile de fond les réseaux locaux de services et la mise en place des projets-cliniques, l'Agence s'est donné quatre objectifs :

-
- Prévenir l'émergence de l'itinérance par l'intervention précoce auprès des personnes à risque d'itinérance en mettant l'accent sur les causes du phénomène.

La pauvreté étant le principal facteur de risque, la prévention de l'itinérance devrait s'inscrire dans une démarche plus globale de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Par une approche intégrée de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, la région sera en mesure d'agir plus efficacement sur les déterminants sociaux pouvant contribuer à l'appauvrissement des personnes et des communautés de la région tels que le transport, la cohésion sociale, la sécurité alimentaire, l'éducation, etc. Dans une perspective de prévention, il importe d'agir également sur l'ensemble des facteurs contribuant à augmenter le risque d'itinérance tel que la prévention de la toxicomanie, l'absence de mesure de soutien à la sortie d'institution (centre de détention, centre de réadaptation, centre hospitalier, ...) ou le soutien communautaire en logement social.

- Soutenir les personnes itinérantes ou à risque en leur assurant l'accès à un continuum de services adapté à leurs besoins et à leurs conditions de vie ;

L'organisation des services actuelle n'est pas adaptée et n'assurent pas une continuité entre les divers niveaux de services pour les personnes itinérantes et ce, malgré la présence d'organismes communautaires qui, sur le terrain, œuvrent quotidiennement pour améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes. Des problématiques subsistent au niveau de l'accès et de la continuité des services en santé physique, en santé mentale et en toxicomanie pour ces personnes. L'adaptation des services publics afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes itinérantes est nécessaire à l'amélioration de leurs conditions de vie.

- Favoriser la réinsertion et l'intégration sociale des personnes itinérantes ;

Peu de programmes ou de projets favorisant l'insertion sociale sont spécifiquement adaptés aux besoins des personnes itinérantes. Il y a lieu de développer des programmes de réinsertion sociale reliés à l'emploi, à l'éducation ou à la participation citoyenne ainsi que de soutenir divers lieux d'inclusion sociale en fonction des aptitudes des personnes itinérantes.

-
- Assurer une articulation concertée des actions et des ressources avec l'ensemble des partenaires dans une perspective d'améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services auprès des personnes itinérantes.

Les différents acteurs de tous les secteurs doivent développer des mécanismes permettant une meilleure concertation des actions et visant l'adaptation des services aux besoins spécifiques et complexes des personnes itinérantes. De plus, le réseau de la santé et des services sociaux doit intégrer à son analyse populationnelle les besoins particuliers de la population itinérante dans le cadre du développement des projets cliniques des programmes-services dépendances, santé mentale, jeunes en difficultés, personnes âgées, déficience intellectuelle, services psychosociaux généraux, santé physique, santé publique, etc.

Les réseaux locaux de services et les projets-cliniques

Avec la création des réseaux locaux de services, les différents intervenants offrant des services de santé et des services sociaux à la population d'un territoire local doivent partager collectivement une responsabilité envers l'état de santé de cette population. Pour ce faire, ils doivent ensemble rendre accessible un éventail de services, tout en agissant pour améliorer la santé et le bien-être de la population locale.

Pour atteindre les objectifs d'accessibilité, de continuité et de qualité des services offerts à la population, tous les CSSS avec leurs partenaires de leur réseau local de services, doivent d'abord définir leur projet clinique et organisationnel axé sur l'interdisciplinarité entre les divers intervenants et la complémentarité des services.

La lutte à l'itinérance doit s'actualiser à l'intérieur de la mise en place des réseaux locaux de services (RLS) sur les cinq territoires de la région. L'itinérance n'est pas un programme-service défini par le MSSS, mais la problématique se situe en transversalité avec plusieurs programmes-services tels que : les dépendances, la santé mentale, la santé publique, la perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) et les jeunes en difficulté. L'élaboration des projets cliniques dans les centres de santé et de services sociaux (CSSS) doit se réaliser en tenant compte des besoins spécifiques de cette clientèle. La nouvelle organisation de service préconisant le déploiement de projets cliniques par programme-services amène donc à concevoir les services en itinérance en transversalité par rapport à ceux-ci. Le défi important qui demeure est l'adaptation des services afin de répondre aux besoins spécifiques de cette population.

A cet égard, il est primordial de définir et de soutenir une orientation claire et partagée par l'ensemble des acteurs, incluant les organismes communautaires à l'égard des actions à maintenir et à renforcer en matière de prévention et d'intervention auprès de la clientèle en itinérance. Les organismes communautaires sont d'ailleurs des acteurs importants et des partenaires privilégiés pour le réseau de la santé et des services sociaux dans la lutte à l'itinérance.

La lutte à l'itinérance n'est pas seulement la responsabilité du secteur de la santé et des services sociaux, l'apport des partenaires intersectoriels est primordial. Ce partenariat doit s'établir à tous les niveaux afin d'arrimer les actions aux plans local, régional et provincial. Des travaux ont déjà été amorcés au plan provincial en ce sens, dans le cadre des activités d'élaboration d'un plan d'action interministériel entourant l'actualisation du cadre de référence en itinérance du MSSS.

Les forces et défis de la région :

Les programmes IPAC et IPLI ont permis l'élaboration de trois plans d'action concertée en itinérance (2001-2003 2003-2006 et 2007-2009) permettant l'actualisation de divers projets d'intervention. La réalisation de ces plans d'action en concertation avec le CRIO a également permis de dresser le portrait des forces et des défis de la région en matière de lutte à l'itinérance. En Outaouais, la lutte à l'itinérance s'actualise au quotidien à partir des forces de notre réseau et en regard de certains défis.

Les forces :

Plusieurs éléments favorables contribuent à soutenir la lutte à l'itinérance dans l'Outaouais. De manière générale, la région peut compter sur des intervenants d'expérience qui connaissent bien la problématique et les enjeux liés à l'itinérance. Plusieurs mesures innovatrices visant à réduire le risque d'itinérance et ses conséquences ont également été mises en place. Enfin, nous pouvons compter sur un réseau communautaire très actif et entièrement dédié à la cause.

- **La connaissance du phénomène de l'itinérance dans la région**

Les programmes IPAC et IPLI ont favorisé l'élaboration de trois plans d'action concertés en itinérance (2001-2003, 2003-2006 et 2007-2009)) permettant l'actualisation de divers projets d'intervention. La

réalisation de ces plans d'action en concertation avec le CRIO ont permis de dresser le portrait des besoins et des défis de la région en matière de lutte à l'itinérance.

Par ailleurs, le phénomène de l'itinérance en Outaouais a été analysé lors de la réalisation d'une recherche en trois volets effectuée par l'Agence, en 2003, avec le soutien financier du programme IPAC. Cette recherche a permis entre autres de :

- Faire un portrait des services offerts actuellement auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance et en identifier les lacunes¹¹ ;
- D'identifier, à partir d'entrevues réalisées auprès des personnes itinérantes elles-mêmes, les facteurs qui déclenchent l'entrée dans une trajectoire d'itinérance et ceux qui facilitent le processus de réinsertion sociale des personnes¹²;
- De décrire diverses pratiques novatrices recensées au Québec en matière d'itinérance et qui peuvent être appliquées au contexte de l'Outaouais¹³;

De plus, l'Agence a élaboré un portrait de la pauvreté en Outaouais (juin 2002) qui confirme le taux de grande pauvreté dans la zone urbaine de l'Outaouais et plus particulièrement dans le secteur couvert par le CLSC de Hull¹⁴.

- **Un modèle d'organisation de services élaboré en 2005 qui ralliait plusieurs partenaires**

En 2005, l'Agence adoptait un Modèle d'organisation de services en itinérance réalisé par un ensemble de partenaires engagés dans la lutte à l'itinérance. Compte tenu de la restructuration des services de santé et

¹¹ Paradis, Isabelle (2003). *Portrait du réseau des organismes oeuvrant auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance en Outaouais* (volet 1), Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 92 pages plus annexes.

¹² Paradis, Isabelle (2003). *Portrait de l'itinérance en Outaouais : Les processus de désinsertion et de réinsertion au sein des trajectoires de vie de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance* (volet 2), Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 79 pages plus annexes.

¹³ Paradis, Isabelle (2003). *Pluralité de l'intervention en itinérance : quelques exemples de pratique* (volet 3), Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 44 pages plus annexes.

¹⁴ Émond, L. *Portrait de la pauvreté en Outaouais* (2002), Direction de la Santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, p. 21.

des services sociaux à ce moment, le Modèle n'a pu être actualisé. Dans le contexte de projets-cliniques en élaboration dans les CSSS, il y a lieu de reprendre les actions ciblées par ce modèle, de les mettre à jour et de les inclure aux différents projets-cliniques concernés par l'itinérance afin d'être en mesure de répondre aux besoins spécifiques de ces usagers.

- **L'approche territoriale intégrée de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale**

Tel que préconisé dans le plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la région favorise une approche territoriale intégrée pour soutenir les efforts de concertation et d'actions communes permettant d'améliorer les conditions de vie des personnes et des familles en situation de pauvreté. L'Agence s'engage à soutenir cette démarche. Une entente a d'ailleurs été signée avec la Conférence régionale des élus (CRÉO) et le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale pour soutenir le déploiement de l'approche territoriale intégrée dans la région. Cette approche permettra de mieux identifier les zones d'amélioration dans nos mesures de lutte à la pauvreté et contribuera à bonifier nos actions sur les déterminants sociaux de la santé.

- **La reconnaissance de l'apport du soutien communautaire en logement social comme mesure de lutte à l'itinérance**

Le cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social, réalisation conjointe du réseau de la santé et de services sociaux et du réseau de l'habitation, est venu reconnaître la pratique du soutien communautaire en logement social comme moyen d'inclusion dans sa communauté. À cet égard, au cours des dernières années, l'Agence a triplé son financement pour du soutien communautaire en logement social dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). De plus, pour l'année 2008-2009, l'Agence disposait d'un budget spécifique de 229 000 \$ supplémentaire. Ces sommes ont servi à financer des projets de soutien communautaire en logement social. Le montant a été réparti également entre le réseau des offices municipaux d'habitation et celui des organismes à but non lucratif en habitation.

- **Des programmes spécifiques pour les jeunes ayant eu des contacts avec la DPJ**

Qualification des jeunes est un programme volontaire d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse. Le Centre jeunesse de l'Outaouais a participé dès le départ à l'expérience pilote 2002. Le but du programme est de prévenir la marginalisation de jeunes des centres jeunesse au moment où ils atteignent leur majorité et que cesse leur prise en charge. Le programme vise donc à augmenter les chances que ces jeunes s'intègrent progressivement dans un projet de vie socialement épanouissant. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans qui ont des besoins spécifiques en vue de leur passage à la vie adulte. Le suivi intensif se réalise en Outaouais par deux éducatrices auprès de 20 jeunes âgés de 16 à 19 ans.

Le Belvédère est une ressource communautaire d'hébergement transitoire pour les jeunes, principalement ceux provenant des centres de réadaptation du Centre jeunesse de l'Outaouais préalablement à l'atteinte de leur majorité afin de faciliter la transition vers l'âge adulte. Cette ressource offre de l'accompagnement auprès des jeunes hébergés dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.

- **Une équipe dédiée à l'itinérance au CSSS de Gatineau (Équipe IMAGES)**

L'équipe IMAGES (Inventons pour mieux agir en exclusion sociale) du CSSS de Gatineau, réalise différentes activités afin d'améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes. Cette équipe multidisciplinaire est au cœur du processus d'accessibilité au réseau de la santé et des services sociaux dans les interventions qu'elle réalise.

- Activités d'éducation populaire ;
- Services de visites dans les milieux tels que les maisons de chambres, le Gîte Ami, les centres de jour, la prison, le CHPJ ;
- Service de carte d'assurance maladie ;
- Programme d'échange de seringues ;
- Réponse aux besoins de base ;
- Toilettes et des douches ;
- Accompagnement auprès des intervenants en itinérance/ empowerment des gens du réseau ;

-
- Intervention de quartier ;
 - Suivi individuel ;
 - Suivi médical et infirmier;
 - Interventions légales.

Une initiative de l'Équipe IMAGES suscite beaucoup d'enthousiasme en permettant la rencontre périodique des intervenants du centre-ville de Gatineau. Ces intervenants travaillent dans différents organismes communautaires de ce territoire, soit la Soupe populaire de Hull, le Bureau régional d'action Sida (BRAS), le CIPTO, la Manne de l'île, le Gîte-Ami, le CHPJ et le CSSS. Ces rencontres se veulent un lieu d'échanges entre les intervenants qui interviennent auprès des mêmes personnes afin de concerter leurs actions pour mieux soutenir les usagers.

- **Un réseau d'organismes communautaires dédié à la lutte à l'itinérance**

La lutte à l'itinérance prend appui dans la région sur un réseau d'organismes communautaires ayant développé des pratiques et une expertise qui leur est propre. La table du Collectif régional de lutte à l'itinérance de l'Outaouais (CRIO) est un reflet fidèle du réseau d'aide et de solidarité implanté dans la région. Ce Collectif est constitué de 26 représentants d'organismes communautaires solidement ancrés dans leur champ de compétences respectif. Chacun accomplit une mission bien précise tout en étant engagé dans une démarche concertée de lutte à l'itinérance. Plus souvent qu'autrement, c'est la combinaison de leurs actions, services, ressources et pratiques qui permet aux individus de vaincre l'itinérance. L'Agence soutient financièrement le CRIO dans le cadre du Fonds en développement social et milieu en santé. Ce fonds, unique dans la province, a pour but de soutenir des actions collectives basées sur le partenariat intersectoriel, la participation sociale et la prise en charge individuelle et collective.

Ainsi, en Outaouais, selon un inventaire réalisé à l'automne 2007 dans le cadre du Plan d'action concerté en itinérance 2007-2009, il y a plus de 35 organismes qui interviennent auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. Le refuge en Outaouais, Le Gîte Ami, nouvellement reconstruit, possède un immeuble de 45 chambres individuelles pour l'hébergement d'urgence aux personnes itinérantes. En comptabilisant les ressources immobilières des organismes offrant du soutien communautaire, nous dénombrons plus de 220 chambres ou logements (sans compter les 2 800 unités de logement social de

l'Office municipal d'habitation de Gatineau), ainsi que quatre maisons et six chalets disponibles pour la population itinérante ou à risque de le devenir. Aussi, 50 logements, dont deux de transition, sont disponibles pour les femmes et les enfants victimes de violence. Pour les jeunes, c'est 32 chambres, dont deux de dépannage, et deux logements qui sont offerts aux jeunes à risque d'itinérance. Également, 131 logements et chambres avec soutien communautaire sont accessibles pour les adultes. Par ailleurs, le milieu urbain regroupe quatre banques alimentaires, trois organismes qui offrent des repas en milieu urbain (soupes populaires), quatre centres de jour de même qu'un organisme qui possède un comptoir de dons de meubles et vêtements ainsi qu'un camion de déménagement.

En ce qui a trait aux ressources humaines, des centaines de personnes dans les nombreux organismes se dévouent à la lutte à l'itinérance et à l'amélioration des conditions de vie des personnes. Le seul exercice d'inventaire nous permet de chiffrer à plus de 200 le nombre de personnes qui travaillent dans le milieu communautaire auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. Il faut reconnaître le dynamisme et l'implication d'individus au sein des organismes communautaires en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes démunies et qui participent à l'évolution des politiques sociales.

Enfin, en termes de ressources matérielles, les organismes du milieu rendent disponibles des accessoires de literie, du transport, des réseaux informatiques, des équipements de déménagement, des meubles et vêtements, des salles communautaires multiservices ainsi que des cafétérias pour leurs locataires.

En dehors de l'agglomération urbaine, plusieurs organismes offrent leur soutien aux personnes à faible revenu en termes de banques alimentaires, de cuisines collectives, de logement social, etc.

La liste des organismes à l'œuvre sur le terrain ainsi qu'un inventaire des services offerts par ces derniers se trouvent en annexe A.

- **Un « Cadre de référence, de relation et de soutien financier pour les organismes communautaires de l'Outaouais » (*Cadre de référence*)**

Le Cadre de référence est le fruit d'une co-écriture et d'une entente entre l'Agence et la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO) (adopté par 2 conseils d'administration) qui touche l'ensemble des organismes (tous secteurs confondus).

L'esprit du Cadre de référence repose sur la mise en valeur du mouvement communautaire comme étant un des leviers de l'amélioration de la santé et des conditions de vie de la population de l'Outaouais. Cet apport sera renforcé par les liens que le milieu communautaire et les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais établiront ensemble. Un des principaux objectifs du Cadre de référence est de définir les pourtours d'un cadre financier.

- **La reconnaissance de la région urbaine de l'Outaouais comme zone suffisamment importante de pauvreté et d'itinérance par le programme IPLI (*Initiatives de partenariat de lutte à l'itinérance*)**

Depuis 2001, l'Agence participe activement aux orientations régionales en matière de lutte à l'itinérance et à la sélection des projets financés dans le cadre des programmes fédéraux *Initiatives de partenariats en action communautaire* (IPAC) et *Initiatives de partenariats de lutte contre l'itinérance* (IPLI). Pendant cette période, ce sont près de quatre millions qui ont été investis dans ces programmes, ce qui a permis de consolider des infrastructures et de mettre en place des programmes de soutien afin de prévenir l'itinérance, améliorer l'offre de services aux personnes itinérantes et favoriser la réinsertion sociale.

Les défis :

Malgré ces éléments favorables à la lutte à l'itinérance, la région doit aussi faire face à certains défis dont notamment un bassin populationnel de 1,3 millions d'habitants composant avec deux organisations de services indépendantes d'une province à l'autre, le financement des projets et programmes dédiés à la lutte à l'itinérance, des problématiques de plus en plus complexes chez les personnes itinérantes réclamant des compétences spécifiques de la part des intervenants et des lacunes au niveau de la concertation entre les divers partenaires.

- **Un bassin populationnel de plus d'1 M \$ d'habitants créant un vaste espace urbain dans deux provinces avec des réseaux de services indépendants**

Le phénomène de l'itinérance ne revêt pas la même signification selon la taille des agglomérations urbaines. Le problème de l'itinérance ne serait pas le même si Gatineau se retrouvait isolé sans la

proximité d'Ottawa. Cette grande agglomération crée un attrait chez les personnes vulnérables qui sont à la recherche de ressources de proximité afin de répondre à leurs besoins. Le phénomène de l'itinérance et la complexité des problématiques qui y sont associés se comparent à ce qui est vécu dans les grands centres métropolitains tels que Montréal.

L'analyse des besoins de la population de la région en matière d'organisation des services en itinérance doit ainsi se réaliser à partir du bassin de la population de Gatineau/Ottawa. La proximité de l'Outaouais avec la ville d'Ottawa engendre un va-et-vient interprovincial de personnes vulnérables, contribuant ainsi à créer un vaste espace urbain mais avec des ressources plus limitées du côté de l'Outaouais. De plus, le réseau des services entre les deux territoires est indépendant et les communications entre les divers intervenants sur les deux rives sont rares.

Le développement d'un partenariat interprovincial est un défi important à relever dans la lutte à l'itinérance en Outaouais afin de maximiser et optimiser l'utilisation des ressources et les actions afin d'améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes.

- **Des lacunes et des trous de services dans l'organisation des services en itinérance.**

Les services aux personnes itinérantes ou à risque reposent en grande partie sur les organismes communautaires et certains établissements du réseau qui sont peu outillés pour intervenir auprès des personnes ayant plusieurs difficultés. Dans le réseau de la santé et des services sociaux, il est primordial de définir une orientation claire et partagée par l'ensemble des partenaires des actions à maintenir et à renforcer en matière de prévention et d'intervention auprès des personnes itinérantes. Dans le cadre de l'élaboration des projets cliniques dans les CSSS, les besoins spécifiques des personnes itinérantes doivent être reconnus. Autres considérations importantes, il serait pertinent de distinguer l'offre de services en spécifiant les responsabilités respectives du secteur communautaire, des services de première ligne et des services de deuxième ligne. Le continuum de services actuel présente certaines lacunes notamment au niveau des projets de réinsertion sociale.

- **Un manque de concertation dans la prestation des services**

Le partenariat intersectoriel en Outaouais en termes de lutte à l'itinérance est à développer. Le CRIO représente une vingtaine d'organismes communautaires qui se concertent au niveau des actions de revendications, créant un malaise auprès de certains partenaires freinant leur intérêt à se concerter. Une méfiance persiste entre le réseau public et le secteur communautaire. La rareté des ressources financières ainsi que les différentes approches d'intervention contribuent à cette dynamique de méfiance et de compétition entre les divers organismes entre eux ainsi qu'avec les établissements. Le manque de concertation et de liens formels entre les différents acteurs du réseau nuisent à la mise en place d'une offre de services accessible, continue et de qualité en itinérance.

Des actions incontournables sont à envisager afin de répondre aux besoins des personnes itinérantes et agir sur les facteurs menant à l'itinérance. Des mécanismes de concertation entre les différents partenaires doivent se mettre en place afin d'orienter conjointement leurs orientations et leurs actions, et ce, à tous les niveaux. Il est primordial d'établir des mesures et des actions de concertation à tous les niveaux, provincial par l'adoption d'un plan d'action interministériel, régional par la création de tables de concertation intersectoriel et local lors de l'élaboration des projets cliniques.

- **La non-reconnaissance des besoins particuliers de la population de l'Outaouais pour effectuer une véritable lutte à l'itinérance lors de l'octroi des contributions de l'IPLI.**

La non-récurrence des contributions d'IPLI rend instable les services offerts et fait en sorte que les organismes prennent beaucoup de temps à rechercher du financement pour poursuivre leurs activités plutôt que de se concentrer sur leurs services. Cet état de fait freine également l'innovation car les organismes souhaitent consolider leurs services avant d'innover. Peu de nouveaux projets peuvent espérer recevoir du financement d'IPLI puisque les sommes disponibles sont reconduites d'une année à l'autre auprès des mêmes organismes afin de ne pas créer de bris de services.

Aussi, les montants octroyés à l'Outaouais, dans le cadre des fonds IPLI ne permettent pas de répondre aux besoins spécifiques des personnes itinérantes de la région. La situation frontalière, le poids démographique, les inégalités socio-économiques qui cachent des poches de pauvreté importantes dans certains secteurs ne sont que des exemples de besoins particuliers qui se doivent d'être pris en compte

dans la répartition des fonds de l'IPLI. La région demande de recevoir sa juste part pour poursuivre ses travaux d'organisation de services et ainsi prévenir la détérioration des conditions de vie des personnes démunies et améliorer celles des personnes itinérantes.

- **Des logements sociaux en nombre insuffisant pour répondre à la demande**

Le manque de logements abordables et salubres ainsi que le manque de soutien communautaire auprès des personnes à risque d'itinérance, sont des déterminants de l'itinérance sur lesquels nous pouvons agir. L'accessibilité à un logement est un facteur important favorisant l'inclusion sociale. La région est dotée d'un réseau d'OSBL d'habitation, d'OMH et de coopératives d'habitation. Néanmoins, les besoins sont de plus en plus importants et l'offre ne suffit plus à la demande. Des délais administratifs sont en partie responsables des retards dans la construction des logements sociaux.

De plus, il existe un trou de service dans l'offre d'hébergement pour les personnes itinérantes en processus de réinsertion compte tenu qu'il n'y a aucune ressource permettant une transition entre la vie en refuge et la vie en logement social.

- **Des projets ou programmes de réinsertion sociale adaptés aux personnes itinérantes en nombre insuffisants**

Il existe peu de projets ou de programmes de réinsertion adaptés aux besoins et aux habiletés des personnes itinérantes afin de favoriser leur inclusion sociale. Le long processus vers la désinsertion a limité graduellement les capacités des personnes à s'insérer dans un milieu de travail (par du travail rémunéré ou du bénévolat) ou à retourner aux études. D'ailleurs, la réinsertion sociale ne peut se réaliser sans que la personne ait au préalable stabilisé ses besoins de base: se loger et se nourrir.

- **Des logements et des ressources spécialisés d'accompagnement pour l'insertion des personnes ayant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie et de déficience légère insuffisants**

Peu de ressources spécialisées offrent des logements ou de l'hébergement pour ces personnes qui présentent de hauts risques d'itinérance. Ces personnes se retrouvent dans des conditions de logements

souvent médiocres sans support ni ressources pour les accompagner dans leurs démarches vers l'autonomie, ce qui favorise le retour à la rue de ces personnes.

- **Le financement du Cadre de référence, de relation et de soutien financier pour les organismes communautaires de l'Outaouais.**

L'adoption du Cadre de référence (juin 2007) a été en soit un défi que l'Agence et la TROCAO ont relevé. Tel que déjà mentionné, un des principaux objectifs du Cadre de référence est de définir les pourtours d'un cadre financier. Derrière l'objectif, il faut effectivement comprendre un rehaussement du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). L'Agence vise à accorder, de façon prioritaire, le financement en appui à la mission globale aux organismes d'action communautaire qui sont les plus éloignés des paramètres financiers. Chaque année, l'Agence aura comme cible d'allouer au PSOC au moins 10 % des sommes de développement dont elle contrôle l'affectation.

Pour chiffrer le rehaussement, l'Agence et la TROCAO invitent l'ensemble des acteurs du communautaire à faire la démarche identitaire. Chaque organisme est invité à prendre une pause et déterminer où il se situe en lien avec les paramètres financiers du Cadre de référence. De sorte à partager son positionnement financier en lien avec les coûts admissibles au budget de base. Parallèlement, l'Agence doit faire la même analyse. Et suite à ses démarches, l'Agence sera en mesure de chiffrer le rehaussement pour le PSOC.

- **Le développement des compétences des intervenants du réseau public et des organismes communautaires afin d'intervenir auprès des personnes itinérantes aux prises avec des multiples problématiques complexes**

Peu de formations spécifiques à l'intervention auprès des personnes itinérantes sont offertes aux intervenants, tant dans le réseau communautaire que public. Une méconnaissance de la réalité des personnes et la complexité des situations exigent une expertise pointue. Par ailleurs, la multidisciplinarité des interventions réalisées auprès des personnes itinérantes devraient favoriser le développement de compétences interdisciplinaires. Des formations regroupant des intervenants intersectoriels devraient être favorisées.

6. LES PERSPECTIVES ET SOLUTIONS ENVISAGEABLES POUR LA LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS.

Dans cette partie, nous proposons certaines pistes de solutions qui permettraient de faire progresser l'offre de services aux personnes itinérantes et à risque d'itinérance et par le fait même, amélioreraient leurs conditions de vie.

- **Favoriser l'action intersectorielle en matière de lutte à l'itinérance en regroupant les différents partenaires impliqués dont notamment la Ville de Gatineau, le milieu de l'éducation, de l'emploi, de la justice, etc.**

À l'instar de ce qui est proposé dans le Cadre de référence : L'itinérance au Québec, à savoir la création d'une table interministérielle, une table régionale de concertation intersectorielle doit être active et regrouper les principaux acteurs pouvant influencer la lutte à l'itinérance. Les rencontres des représentants des différents milieux permettraient de développer une vision commune, d'échanger sur les pratiques respectives et développer un plan d'action intersectoriel régional de lutte à l'itinérance. Ces échanges permettraient également de clarifier les rôles et responsabilités des partenaires concernés par la lutte à l'itinérance.

- **Développer une collaboration avec les partenaires concernés par l'itinérance sur les deux rives de l'agglomération urbaine de Gatineau/Ottawa.**

Dans une perspective d'amélioration de l'accessibilité, de la continuité et de la qualité des services, les réseaux de la santé et des services sociaux, incluant les organismes communautaires des deux provinces, doivent établir des modes de communication leur permettant d'échanger sur le continuum des services, sur les approches utilisées et sur les interventions réalisées. Pour se faire, nous devons favoriser les liens entre les intervenants de Gatineau et Ottawa qui travaillent auprès des mêmes personnes. Plus précisément, ce partenariat permettrait de développer conjointement nos connaissances de nos services respectifs, d'échanger de l'information, de discuter du flux de clientèle commune, d'importer les meilleures pratiques sous l'égide d'une table commune.

-
- **Bonifier l'enveloppe IPLI en tenant compte des besoins particuliers de la population de l'Outaouais qui vit dans une zone urbaine de plus d'un million d'habitants.**

La contribution de l'IPLI en Outaouais ne tient pas compte de la complexité du phénomène de l'itinérance dans notre région. Des démarches devront être entreprises afin de faire connaître les besoins particuliers de la région auprès des instances concernées.

- **Soutenir le déploiement de l'approche territoriale intégrée de lutte à la pauvreté afin d'agir efficacement sur les facteurs associés à l'itinérance.**

En regard de la prévention de l'itinérance qui s'inscrit dans une approche de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, l'Agence doit poursuivre son implication dans le déploiement de l'approche territoriale intégrée de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale avec ses partenaires qui sont la Conférence régionale des Élus de l'Outaouais et le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale.

- **Spécifier l'offre de services aux personnes itinérantes lors de l'élaboration des projets-cliniques.**

Tenir compte des besoins spécifiques de la population itinérante et à risque d'itinérance lors de l'élaboration des projets-cliniques de manière à distinguer l'offre de service aux personnes itinérantes en spécifiant les responsabilités respectives du secteur communautaire, des services de première ligne et des services de deuxième ligne et des autres partenaires.

Les CSSS de la région doivent tenir compte des besoins populationnels de leur territoire dans l'élaboration des projets cliniques. Les problématiques associées à l'itinérance doivent être intégrées dans les programmes-services afin de permettre une adaptation des services aux besoins de ces personnes.

-
- **Développer auprès des intervenants du réseau communautaire et de réseau public des compétences interdisciplinaires pour mieux intervenir auprès des personnes itinérantes et à risque d'itinérance.**

Des formations spécifiques dédiées à la compréhension des problématiques associées à l'itinérance ainsi qu'à l'intervention auprès de ces personnes doivent être développées. Des formations spécifiques en santé mentale, toxicomanie et situation de crise auprès des personnes itinérantes devraient être priorisées.

Afin de développer une vision commune de la lutte à l'itinérance et de favoriser l'action intersectorielle, des formations regroupant des intervenants de tous les milieux devraient favoriser les échanges et permettre la compréhension du rôle de chacun.

- **Consolider les initiatives et les projets prometteurs et innovateurs mis en place dans la région tels que l'Équipe IMAGES, le comité des intervenants du centre-ville, etc.**

Le développement des meilleures pratiques se réalise avec l'apport de différents partenaires du réseau public et communautaire. Il est essentiel de soutenir le développement des initiatives prometteuses.

- **Consolider le financement des organismes communautaires en lien avec le *Cadre de référence*.**

La démarche identitaire en cours dans plusieurs organismes communautaires permettra de faire état des besoins financiers de l'ensemble des organismes communautaires de la région en vue d'un rehaussement de leur financement. Pour se faire, l'enveloppe PSOC devra être bonifiée dans le but d'appliquer le *Cadre de référence, de relation et de soutien financier pour les organismes communautaires de l'Outaouais*.

- **Soutenir le développement des programmes favorisant l'inclusion sociale des personnes itinérantes et à risque d'itinérance.**

Des programmes ou des projets spécifiquement dédiés à la réinsertion sociale des personnes itinérantes et à risque d'itinérance devront être développés afin de permettre de briser le cycle de l'itinérance ou de la pauvreté.

-
- **Favoriser le développement de logements sociaux notamment en appuyant la Ville de Gatineau dans ses démarches pour devenir ville mandataire auprès de la Société d'habitation du Québec.**

Le développement de logements sociaux permet de travailler en amont et en aval de l'itinérance compte tenu que l'accessibilité aux logements abordables permet une stabilité résidentielle aux personnes et familles démunies et favorise la gestion de leur budget. D'autre part, pour les personnes et familles itinérantes, il est difficile de se sortir de l'itinérance si l'accès à des logements sociaux est difficile.

7. CONCLUSION

Le phénomène de l'itinérance revêt un caractère distinctif en Outaouais. Nous nous devons d'agir afin de maîtriser ce phénomène de plus en plus présent et de plus en plus complexe. La situation frontalière de la région crée un contexte particulier faisant de l'itinérance une réalité que nous ne pouvons ignorer. Un front commun doit s'organiser afin de faire la lutte à ce phénomène.

Plusieurs raisons expliquent l'ampleur du phénomène en Outaouais dont notamment un bassin populationnel de plus d'un million d'habitants, une accessibilité laborieuse à des logements abordables et salubres et des inégalités socio-économiques importantes. Certains secteurs de la Ville de Gatineau sont particulièrement touchés par cette réalité. Néanmoins, la pauvreté se retrouve aussi sur l'ensemble de nos territoires ruraux qui affichent pour certains des taux de pauvreté importants.

Pour contrer les impacts de ce phénomène, le réseau de la santé et des services sociaux doit s'assurer que le continuum de services soit adapté aux besoins des personnes itinérantes et que des stratégies tout azimut soient déployées afin de prévenir l'émergence de l'itinérance, agir sur les situations d'urgence et favoriser l'insertion sociale des personnes et familles itinérantes ou à risque d'itinérance. Cependant, la lutte à l'itinérance n'est pas uniquement de la responsabilité du réseau de la santé et des services sociaux. L'ensemble des partenaires doit être interpellé afin d'élaborer des actions structurantes de lutte à l'itinérance.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons proposé plusieurs pistes de solutions. Parmi celles-ci, l'action intersectorielle doit être favorisée et des ponts doivent être créés entre les intervenants des villes de Gatineau et Ottawa afin de développer des mécanismes de communication. La lutte à l'itinérance en Outaouais doit être priorisée par les différentes instances concernées et des actions structurantes doivent être priorisées afin de mener une véritable lutte aux impacts délétères de ce phénomène dans notre région.

BIBLIOGRAPHIE

- Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain. *Plan d'action concerté en itinérance 2000-2003*, dans le cadre du programme « Initiative de partenariats en action communautaire », novembre 2001
- Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain. *Plan d'action concerté en itinérance 2003-2006*, dans le cadre du programme « Initiative de partenariats en action communautaire », juillet 2003
- Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. *Plan d'action concerté en itinérance 2003-2006*, dans le cadre du programme « Initiative de partenariats en action communautaire », octobre 2007.
- Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. *Cadre de référence, de relation et de soutien financier pour les organismes communautaires de l'Outaouais*
- ÉMOND, Lise. *Portrait de la pauvreté en Outaouais*, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 2002
- ÉMOND, Lise. *Les résidents de l'Outaouais-Profil démographique, social et économique, recensement 2001*, Direction de la Santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 2003
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Cadre de référence en itinérance au Québec*, décembre 2007, (document de consultation)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Cadre de référence du soutien communautaire avec logement social*
- PARADIS, Isabelle. *Portrait de l'itinérance en Outaouais : Portrait du réseau des organismes œuvrant auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance en Outaouais (volet 1)*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, novembre 2003
- PARADIS, Isabelle. *Portrait de l'itinérance en Outaouais : Les processus de désinsertion et de réinsertion au sein des trajectoires de vie de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance (volet 2)*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, novembre 2003
- PARADIS, Isabelle. *Portrait de l'itinérance en Outaouais : Pluralité de l'intervention en itinérance quelques exemples pratiques (volet 3)*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, novembre 2003



ANNEXE 1



**Description des organismes et des services disponibles pour les personnes itinérantes ou à risque de le devenir
Données issues de la recherche sur le portrait des services de 2003-mise à jour en septembre 2007**

	Mandat	Cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
<p align="center">Adoëne L'Appart</p>	<p>Ressource d'hébergement d'urgence pour les jeunes de 14-17 ans en situation de crise. Travail de milieu et de rue Intervention Concertation</p>	<p>POPULATION Jeunes de 13-17 ans Adultes de 18-25 ans Familles et jeunes parents</p> <p>PROBLÉMATIQUE Pauvreté; Prostitution/toxicomanie; Itinérance, risque d'itinérance; Santé mentale; Décrochage scolaire; Jeunes de la rue; Problèmes familiaux (abus, violence); Maternité précoce.</p>	<p>Ressources humaines : 6-8</p> <p>Ressources matérielles : Assurances, literie, épicerie/dépannage alimentaire, matériel/équipement, activités, transport</p> <p>Ressources immobilières : Location de logement pour les jeunes de 14-17 ans en situation de crise, 6 lits f/m 7 jours/24 heures 1 lit de dépannage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Hébergement d'urgence ● Travailleur de rue/milieu ● Accompagnement, écoute, support, suivi, sensibilisation, références, médiation. ● Ateliers d'habilités pour parents. ● Dépannage alimentaire ● Activités divers (loisirs, prévention, éducation, formation)
<p align="center">Avenue des jeunes - Auberge du Cœur Héberge-Ados</p>	<p>Hébergement et accompagnement sur une base volontaire pour des jeunes de l'Outaouais qui se retrouvent dans une situation temporaire d'itinérance</p>	<p>POPULATION Adolescents de 13-17 ans de l'Outaouais qui se retrouvent dans une situation d'itinérance ou qui vivent des difficultés personnelles et familiales importantes.</p> <p>PROBLÉMATIQUE + Conflits familiaux ; Toxicomanie;</p> <p>Violence ; Décrochage scolaire et absentéisme scolaire; Délinquance.</p>	<p>Ressources humaines : 12 employés (incluant les temps partiels + liste de rappel</p> <p>Ressources immobilières : 1 maison d'hébergement (39, rue Richard, secteur Hull) 8 lits + 1 lit de dépannage Ouvert 24/7 Séjours de 1 à 2 mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Hébergement ; ● Logement de dépannage ; ● Accompagnement; ● Repas ; ● Programme de développement de l'autonomie (CV, entrevue, budget) ; ● Activités et loisirs ; ● Retour à l'école ou intégration au marché du travail; ● Référence et orientation ; ● Soutien psychologique, ● Programme de réintégration familiale ● Programme de suivi post-hébergement

	Mandat	Cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Banque alimentaire de la Petite-Nation	Centre de distribution d'aliments aux personnes et familles démunies	<p>POPULATION Familles, enfants, personnes seules</p> <p>PROBLÉMATIQUE Pauvreté</p>	<p>Ressources humaines : 2</p> <p>Ressources immobilières Banque alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépannage alimentaire • Cuisines collectives • Activités familiales • Magasin Partage • Paniers de Noël • Repas dans les écoles
Bureau régional d'action Sida (BRAS)	<p>Prévention, promotion et information sur le VIH/SIDA. Hébergement temporaire et accompagnement des personnes séropositives et sidatiques.</p> <p>Travail de rue : aider les exclus.</p>	<p>POPULATION Les personnes ayant le VIH/SIDA et leurs proches, aux groupes vulnérables, la population en générale et dans les écoles.</p> <p>PROBLÉMATIQUE Pauvreté; Marginalité ; Prostitution ; Itinérance ou risque d'itinérance; Dépendance (toxico); Santé mentale; VIH/SIDA : hépatite C; Problèmes de logement; Violence.</p>	<p>Ressources immobilières Hébergement temporaire (5 chambres, 1 chambre de dépannage et 1 appartement de transition).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 travailleurs de rue ; • Prévention et éducation ; • Soutien ; • Hébergement temporaire.
Centre alimentaire d'Aylmer	Développer diverses initiatives visant à contrer le processus d'appauvrissement dans la communauté du secteur Aylmer	<p>POLLUTION Familles et individus à faibles ou sans revenus. En moyenne, nous donnons 600 dépannages alimentaires par mois. En moyenne, 30 personnes prennent le dîner à la cafétéria à tous les jours. (dîners complets pour 2,00\$).</p> <p>PROBLÉMATIQUE : pauvreté</p>	<p>Ressources humaines : 6 employés : Directrice, coordonnatrice, coordonnatrice des alternatives alimentaires, secrétaire, cuisinière, chauffeur. Bénévoles : 20 par jour. Ressources matérielles : locaux, vannette, réseau informatique. Ressources immobilières : Centre de distribution alimentaire, cuisine, cafétéria communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution/dépannage alimentaire. • Cuisines collectives. • Jardins collectifs. • Magasin-Partage • Cafétéria communautaire • Petits déjeuners pour les enfants venant de familles défavorisées.

	Mandat	Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Centre de placement spécialisé du Portage	Le Centre de placement spécialisé du Portage (CPSP) à Gatineau offre des services personnalisés aux personnes judiciairisées de l'Outaouais dans leurs démarches de réinsertion sociale, pour trouver un emploi, retourner aux études et faire une demande de réhabilitation (pardon).	POPULATION personne avec des antécédents judiciaires PROBLÉMATIQUE		<ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'emploi • Suivi en emploi • Références • Counselling d'emploi • Orientation professionnelle
Centre Jellinek	Venir en aide aux gens qui présentent des dépendances et leur entourage: drogues, médicaments, alcool, jeu.	POPULATION Adultes Jeunes PROBLÉMATIQUE Toxicomanies, alcoolisme, jeu pathologique.	Ressources immobilières Service interne : résidentiel durée limitée : - Jeunes 17 ans et - : 10 places - Adulte : 23 places	<ul style="list-style-type: none"> • Thérapie interne ; • Thérapie externe ; • Jeunesse • Suivi individuel; • Groupes de motivation ; • Programme jeu pathologique • Intervenants inter établissement • Groupe de support aux proches
Centre Mechtilde	Hébergement, accueil, info-référence, réhabilitation pour les femmes et les enfants violentés	POPULATION Femmes (18 et +) avec ou sans enfants victimes de violence conjugale et/ou en difficultés. PROBLÉMATIQUE Violence conjugale; En difficulté;	Ressources humaines : 12 Ressources immobilières : Hébergement (14 places) 2 logements de transition en partenariat avec Logemen'occupe	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, • Info-référence • Réhabilitation pour les femmes et les enfants violentés

Centre social Kogaluk	<p>Mandat</p> <p>Hébergement permanent : accueillir toute personne dans le besoin, lui redonner une dignité humaine ainsi que lui apporter un soutien au niveau de différentes sphères de sa vie : finance, habitude de vie, alimentation, habillement, soins personnels, santé mentale.</p> <p>Offrir des services en santé mentale afin de stabiliser la maladie et d'offrir une certaine qualité de vie.</p>	<p>Cible en lien avec la problématique de l'itinérance</p> <p>POPULATION Hommes, femmes, familles, jeunes.</p> <p>PROBLÉMATIQUE Itinérance ou risque d'itinérance ; Problèmes de santé mentale.</p>	<p>Ressources humaines, matérielles et immobilières</p> <p>Ressources humaines : 3</p> <p>Ressources immobilières Deux maisons et cinq chalets</p>	<p>Services offerts en lien avec l'itinérance</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Hébergement à moyen et long termes; ● Aide à la recherche d'emploi ; ● Repas communautaire ; ● Soutien psychologique ● Suivi personnalisé et encadrement; ● Gestion budgétaire conjointe; ● Gestion du milieu de vie.
<p>CH Pierre-Janet ; Service de longue durée offrant des services à domicile – volet communautaire</p>		<p>POPULATION - Itinérants (hommes et femmes) ayant des problèmes de santé mentale sévère et persistants - Moyenne d'âge : 50 ans - Organismes communautaires</p> <p>PROBLÉMATIQUE Pauvreté, marginalité, itinérance, risque d'itinérance; Dépendance; Problèmes de santé mentale; Santé physique : séropositif et hépatite; Dettes, shylocks ; Contraintes sévères à l'emploi; Problèmes de logements.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Soins à domicile ou dans les organismes des clients et suivi individuel ● Support de 1^{ère} ligne aux organismes communautaires et à la communauté

<p>CIPTO Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de</p>	<p>Mandat</p> <p>Développer des actions communautaires, offrir des services de prévention et d'intervention en lien avec les toxicomanies.</p> <p>3 volets :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- prévention 2- intervention 3- promotion et concertation 	<p>Cible en lien avec la problématique de l'itinérance</p> <p>POPULATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Population à risque - Enfants, jeunes, adultes, personnes âgées <p>PROBLÉMATIQUE</p> <p>Pauvreté ; Monoparentalité (famille); Jeunes de la rue ; Itinérance ; Prostitution ; Toxicomanie ;</p>	<p>Ressources humaines, matérielles et immobilières</p> <p>Ressources humaines : 3</p> <p>Ressources matérielles : 100 000\$ approximatif</p> <p>Ressources immobilières Aucune (nous ne sommes pas propriétaire du point de service Le Lab)</p>	<p>Services offerts en lien avec l'itinérance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoute téléphonique • Le Lab : ados/jeunes, Adultes 16/30ans •-intervention : suivi, soutien, référence •-Outreach •-Session d'info et de formation sur la toxicomanie •-Centre d'accès officiel aux seringues et matériel de prévention
<p>CSSS Gatineau (MAGFS) Inventons pour mieux agir en exclusion sociale</p>	<p>Mission : développer l'empowerment des individus et du réseau, lutter contre l'itinérance et l'exclusion. Amener l'individu à s'intégrer dans diverses sphères (logement, aide sociale, famille, État).</p>	<p>POPULATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes itinérantes : <p>Jeunes, adultes, travailleuses du sexe -Organismes communautaires.</p> <p>PROBLÉMATIQUE</p> <p>Exclusion ; Itinérance; Prostitution; Pauvreté; Dépendance (alcool, toxicomanie); Jeunes de la rue; SIDA/hépatite C; Problèmes familiaux; Santé mentale; Judiciarisation; Décès.</p>	<p>Ressources humaines : 1 ARH 1 TAS, 1 organisateur communautaire</p>	<p>Activités d'éducation populaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Journal MACADAM ; •Services de visites dans les milieux : (maisons de chambres, Gîte Ami, Centre de jour, prison, CHPJ ; •Service de carte d'assurance maladie ; •Programme d'échange de seringues ; •Réponse aux besoins de base : •Disponibilité de toilettes et de douches; •Accompagnement auprès des intervenants en itinérance/ empowerment des gens du réseau •Intervention de quartier : •Développer sentiment d'appartenance, créer comités de citoyens; •Suivi individuel •Intervention légale

	Mandat	Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Droits-Accès de l'Outaouais	Information, promotion et défenses des droits, accompagnement dans l'exercice des droits pour les personnes avec problèmes de santé mentale.	<p>POPULATION Adultes.</p> <p>PROBLÉMATIQUE Santé mentale; Isolement; Itinérance; Droits brimés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Défense des droits; • Démarche individuelle ou de groupe.
Entraide familiale de l'Outaouais	Organiser des services d'entraide afin de répondre aux besoins de base des personnes et familles à faible revenu de l'Outaouais par le don de meubles et de vêtements, l'information et l'éducation.	<p>POPULATION Personnes et familles vivant sous le seuil de pauvreté, en situation d'itinérance où à risque. Enfants, adultes, personnes âgées</p> <p>PROBLÉMATIQUES Multi problématiques Pauvreté Itinérance Intégration des immigrants Inaptes au travail Santé mentale Dépendance Violence conjugale</p>	<p>Ressources humaines : 8</p> <p>Ressources matérielles : Équipements de bureaux Équipements de magasin Équipements de déménagement inventaires de meubles et vêtements donnés par la population</p> <p>Ressources immobilières : Location d'un local de 7 000 pieds carrés incluant des entrepôts Propriétaire d'un camion de 21 pi cubes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des services d'entraide • Soutien, accueil, information, références, support, écoute • Sensibilisation, promotion, éducation • Opération du Magasin qui donne • Cueillette de meubles auprès des donateurs • Livraison de meubles aux familles membres • Participation au Magasin partage • Bénévolat et intégration sociale

	Mandat	Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Entre-Amis	Conseil et gestion des revenus des personnes en difficulté.	<p>POPULATION Adultes</p> <p>PROBLÉMATIQUE Itinérance ou à risque; Pauvreté; Dépendance qui entraîne incapacité à gérer les affaires domestiques; Santé mentale; Déficience intellectuelle; Problèmes de santé physique; Multiproblématique; Judiciarisation et emprisonnement; Dettés, shyllocks.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Gestion budgétaire ; ● Aide au logement.
Espoir Rosalie de Gatineau	Le centre a pour but d'accroître l'estime personnelle de la femme et de favoriser l'émergence de son potentiel.	<p>POPULATION Mères célibataires et mères monoparentales.</p> <p>PROBLÉMATIQUE Toxicomanie ; Dépendance affective; Pauvreté; Escorte, prostitution, danse; Solitude, isolement; Problèmes familiaux; Autres dépendance : clavardage</p>	Ressources immobilières : centre de jour	<ul style="list-style-type: none"> ● Service aux mères monoparentales. Rencontres de croissance, estime de soi. Ateliers thématiques, accueil inconditionnel, écoute, accompagnement, gardes de répit. ● Centre de jour; ● Café-rencontre tous les jeudis, couture, artisanat, bricolage ; ● Garde-répit : ● Accueil ; ● Références ; ● Visite à domicile; ● Accompagnement; ● Écoute téléphonique.

	Mandat	Cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Haute-Femmes de la Haute-Gatineau	Hébergement temporaire pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.	POPULATION Femmes (18 ans et +) avec leurs enfants PROBLÉMATIQUE Violence conjugale (60 %); En difficulté (40 %);	Ressources humaines : 7 Ressources immobilières : 7 places en hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> ● Accueil ● Hébergement ; ● Accompagnement; ● Sensibilisation; ● Support; ● Écoute; ● Orientation et références;
L'Entourelle	Aide, hébergement, écoute 24/7, accompagnement, suivis, consultations, réhabilitation pour femmes et enfants violentés	POPULATION Femmes (18 et +) avec ou sans enfants victimes de violence conjugale et/ou en difficultés. PROBLÉMATIQUE Violence conjugale; En difficulté;	Ressources humaines : 10 Ressources immobilières : Hébergement (9 places)	<ul style="list-style-type: none"> ● Accueil, ● Info-référence ● Réhabilitation pour les femmes et les enfants violentés
La Manne de l'île	Offre un service de dépannage alimentaire et autre aux personnes vivant en situation de pauvreté dans Le secteur de l'île de Hull et Des environs (à la demande d'autres organismes d'aide du milieu).	POPULATION Toutes personnes. PROBLÉMATIQUE Pauvreté.	Ressources humaines : 5 Ressources immobilières Banque alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ● Dépannage alimentaire ● Intervention de bas : écoute et références ● Cuisine collective

	Mandat	Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
La Soupe populaire de Hull inc.	<p>Services aux personnes démunies. Support alimentaire et moral, services d'accueil et de socialisation. Dépannage matériel.</p> <p>Obj. spécifiques: accueillir, informer, accompagner vers les ressources pertinentes, offrir services complémentaires, intervention sur processus menant à l'exclusion sociale, sensibiliser partenaires du réseau, favoriser la concertation.</p>	<p>POPULATION Toutes personnes.</p> <p>PROBLÉMATIQUE Pauvreté; Santé mentale; Nouveaux pauvres.</p>	<p>Ressources humaines : 13</p> <p>Ressources immobilières Soupe populaire, centre de jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépannage alimentaire ; • Repas communautaires ; • Soupe populaire ; • Cuisine collective ; • Aide à la recherche d'emploi ; • Plateaux de travail; • Stage 3 mois • Activités et loisirs ; • Soutien psychologique et accompagnement; • Formation ; • Atelier gestion budgétaire conjointe avec l'ACEF; • Groupe support ; • Café-rencontre avec différents organismes : ACEF, Jellinek, CLSC, CHPJ, Droits-Accès.
La Soupière de l'amitié de Gatineau inc.	<p>Services aux familles démunies : Centre de jour où on sert des repas aux personnes défavorisées, dépannage d'urgence, prévention aux enfants, accueil, écoute.</p>	<p>POPULATION Toutes personnes.</p> <p>PROBLÉMATIQUE Pauvreté.</p>	<p>Ressources humaines : 7</p> <p>Ressources matérielles : méga-cuisine, banque alimentaire, congélateurs</p> <p>Ressources immobilières : Centre communautaire de jour (306 Notre Dame) Centre location pour organismes ou programmes communautaire (AA, CLSC...) (321 Notre Dame)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépannage alimentaire d'urgence; • Repas communautaire ; (5 jours/sem.) ; • Possibilité de venir à tous les jours; • Petits déjeuners (écoles); • Accueil ; • Écoute.

	Mandat	Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Le Gîte Ami	Services aux personnes itinérantes : hébergement temporaire, repas, support, suivi pour les sans-abri.	<p>POPULATION Adultes (18 ans et +).</p> <p>PROBLÉMATIQUE Itinérance ; Pauvreté ; 50% santé mentale ; Judiciarisation (ex-détenu); Dépendance (toxico, alcool); Problèmes de comportements.</p>	<p>Ressources humaines : 20 employé-e-s sous convention collective; 600 000 \$ de masse salariale en 2007-2008</p> <p>Ressources matérielles : 41 960 \$ en biens meubles et matériel; Dodge Caravan; chambre froide et congélateur de 1 000 pieds³ chacun; entrepôt</p> <p>Ressources immobilières</p> <p>Hébergement temporaire (45 chambres dont 35 garçons et 10 filles); Un immeuble neuf d'une valeur de 2,5 M\$; salle communautaire; d'intervention; chambres spéciales (monitorisées); cuisine. Cafétéria : Déjeuner et souper (du 15 au 30 du mois) ; Dîner les fins de semaines pour les résident-e-s du Gîte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Hébergement temporaire; ● Accueil ; ● Référence; ● Repas ; ● Gestion budgétaire conjointe ; ● Formation : ● Assistance dans les démarches : <ul style="list-style-type: none"> - Aide à l'emploi : faire CV, rechercher annonce, internet - Aide au logement/ gestion des revenus ● -Carte d'identité, aide sociale

	Mandat	Cible ciblée en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Les Habitants Nouveau Départ	Soutien au logement avec hébergement social permanent et transitoire.	<p>POPULATION Adultes (18 ans et +)</p> <p>PROBLÉMATIQUE Problèmes de santé mentale sévères et persistants; Toxicomanie; Itinérance ou risque.</p>	<p>Ressources humaines : 1 directrice, 1 coordonnatrice clinique, 4 intervenants temps plein, 2 intervenants week-end</p> <p>Ressources immobilières 14 chambres transitoires 7 studios 5 OMH 4 chambres permanentes 6 1c.c. 2 chambres et pension de 3 (chambres) 2 1 c.c. COOP</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Logement communautaire ; ● Gestion quotidienne du milieu de vie ; ● Soutien au logement (développement des aptitudes de vie domestiques et quotidiennes [AVD, AVQ] ; ● Développement des outils et moyens au niveau de l'alimentation, budget, entretien ménager, hygiène personnelle, prise de médicaments.
Les Œuvres Isidore Ostiguy	Favoriser l'intégration des personnes et des familles démunies sans logement ou mal logées par l'insertion au logement. Soutenir les personnes fragilisées économiquement, socialement, psychologiquement et culturellement dans une démarche de transition vers l'autonomie qui éprouvent des difficultés à l'égard du logement. Leur obtenir logement propre et sécuritaire.	<p>POPULATION Familles et personnes seules en recherche de logement et locataires mal logés;</p> <p>PROBLÉMATIQUE Itinérance/risque d'itinérance (totalité des personnes y demeurant); Problèmes de santé mentale ou physique ou soit les deux; Augmentation des familles qui se retrouvent à la rue.</p>	<p>Ressources humaines : 5</p> <p>Ressources matérielles : salle communautaire (poêle, réfrigérateur, téléphone, journal)</p> <p>Ressources immobilières Hébergement de dépannage : 6 Logements en partenariat avec Logement'occupe Hébergement permanent avec soutien communautaire (10 logements meublés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Services d'information touchant les droits au logement à la recherche d'un logis ; ● Programme SOS Logement; (structuration du partenariat avec les autres organismes); ● Suivi et soutien; ● Service de gestion des revenus ; ● Cuisine collective 2 fois par mois; ● Repas communautaires ; ● Activités et loisirs.

	Mandat	Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Logemen'Occupe	<p>Information, promotion et défense collective des droits. Défense des mal logés et des sans logis et promotion du logement social. Organisation communautaire des locataires résidant dans les logements à prix modique. Organisation communautaire des requérant(es) de logements sociaux. Accompagnement des locataires dans l'exercice de leurs droits.</p>	<p>POPULATION Toutes personnes ayant des difficultés de logement</p> <p>PROBLÉMATIQUE Itinérance ; Problèmes de logement.</p>	<p>Ressources humaines : 3</p> <p>Ressources immobilières : En partenariat avec Les œuvres Isidore Osguy, Mon Chez Nous et Le Centre Mechtide</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● DÉFENSE DE DROITS ; ● Information ; ● Mobilisation ; ● Pression ; ● Promotion logement social.
Maison d'hébergement pour elles des deux vallées	<p>Aide, hébergement, écoute 24/7, accompagnement, suivis, consultations, réhabilitation pour femmes et enfants violentés</p>	<p>POPULATION Femmes (18 et +) avec ou sans enfants victimes de violence conjugale et/ou en difficultés.</p> <p>PROBLÉMATIQUE Violence conjugale; En difficulté;</p>	<p>Ressources humaines : 16</p> <p>Ressources immobilières : Hébergement (9 places)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Accueil, ● Info-référence ● Réhabilitation pour les femmes et les enfants violentés

	Mandat	Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Maison Libér'Elles	Hébergement temporaire pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.	<p>POPULATION</p> <p>Femmes (18 et +) avec ou sans enfants victimes de violence conjugale et/ou en difficultés.</p> <p>Violence conjugale (80 %);</p> <p>En difficulté (20 %).</p> <p>PROBLÉMATIQUE</p> <p>Violence conjugale;</p> <p>En difficulté;</p> <p>À risque d'itinérance : 20 % cette année, 31 % l'an dernier.</p>	<p>Ressources humaines : 6 temps plein et 4 temps partiel</p> <p>Ressources immobilières : 9 places femmes et enfants (1 à 2 mois).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Hébergement; ● Accompagnement; ● Suivi ; ● Écoute 24/7; ● Consultation; ● Prévention et sensibilisation.
Maison Réalité inc.	Résidence-Hébergement avec plan de retour à l'autonomie et intégration sociale pour personnes avec problèmes de santé mentale.	<p>POPULATION</p> <p>-Adultes (18 ans et +) avec problèmes de santé mentale</p> <p>-Famille des personnes ayant un problème de santé mentale</p> <p>PROBLÉMATIQUE</p> <p>Personnes avec problèmes de santé mentale;</p> <p>Toxicomanie;</p> <p>Itinérance;</p> <p>Pauvreté.</p>	<p>Ressources humaines : 24</p> <p>Ressources immobilières</p> <p>9 places d'hébergement (6 mois/1an)</p> <p>Café Rendez-Vous (centre de jour)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Hébergement transitoire; ● Soutien communautaire dans le milieu de l'usager milieu par un intervenant; ● Café Rendez-vous : centre d'activités, ateliers; ● Programme pour famille de la personne ayant des problèmes de santé mentale.
Moisson Outaouais	Améliorer la qualité de vie des personnes socio-économiquement défavorisées de la région de l'Outaouais en répondant à leurs besoins alimentaires à travers la création d'une banque alimentaire régionale.	<p>POPULATION</p> <p>Banques alimentaires de la région</p> <p>PROBLÉMATIQUE</p> <p>Pauvreté</p>	<p>Ressources humaines : 2</p> <p>Ressources immobilières</p> <p>Banque alimentaire régionale à venir</p>	<p>Organisme parapluie de redistribution de denrées alimentaires aux banques de la région</p>

	Mandat	Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Mon chez Nous	Hébergement permanent. Développer, construire, rénover des édifices à logements pour les personnes seules et les familles à faible revenu, fragilisée qui ont besoin d'un soutien communautaire.	<p>POPULATION Faible revenu avec fragilité (personnes fragilisées et ayant contraintes sévères à l'emploi, santé mentale, problèmes physiques); 18 ans +.</p> <p>PROBLÉMATIQUE Pauvreté ; Contrainte sévère à l'emploi ; Santé mentale; Itinérance/risque; Toxicomanie/alcool; Augmentation de l'itinérance et rajeunissement des personnes itinérantes.</p>	<p>Ressources humaines : 8 temps plein et 15 temps partiel</p> <p>Ressources immobilières Curé André Préseault : 14 logements en partenariat avec Logemen'occupe Rue Hamel : 26 chambres Rue Laval : 17 logements Rue Malartic : 10 logements dont 1 en partenariat avec les Œuvres Isidore Ostiguy Chalet de répit</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutien : au niveau de la recherche d'emploi, soutien psychologique, soutien communautaire ; ● Ateliers de formation : ● Initiation à l'informatique, travailler le cuir; ● Camp d'été : ● Chalet Lac-des-Loups, appartient à Mon Chez nous, aussi pour Oeuvres Isidore Ostiguy et Logemen'Occupe; ● Cuisines collectives : petit groupe de 4 ● Repas communautaire 1 fois/mois et l'été presque à toutes les semaines.
Office municipal d'Habitation	Trouver un logement et des solutions de logements à moyen et long termes.	<p>POPULATION Familles Personnes âgées</p> <p>PROBLÉMATIQUE Familles démunies sans-logis pendant la crise du logement, 85% familles monoparentales, moyenne d'âge : 29-30 ans; Santé mentale; Dépendance (méd., drogues). Majorité n'ont pas ces problèmes</p>	<p>Ressources immobilières 2800 unités de logement social;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Hébergement permanent; ● Références.

	Mandat	Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance	Ressources humaines, matérielles et immobilières	Services offerts en lien avec l'itinérance
Portes Ouvertes de l'Outaouais	Éviter l'itinérance et la réinsertion de personnes qui quittent un établissement de détention et par ricochet prévenir la criminalité, la récidive et les coûts sociaux et humains s'y rattachant.	<p>POPULATION Ex-détenus</p> <p>PROBLÉMATIQUE Itinérance Pauvreté Santé mentale Toxicomanie Difficultés familiales</p>	Ressources humaines : 1	<ul style="list-style-type: none"> ●Counseling ●Rapport d'impôt et de tps-tvq ●Évaluation ●Plan d'intervention ●Aide pour la recherche de logements, l'habillement, la nourriture, etc. ●Références
Prévention spécialisée du crime et de la toxicomanie	Aide, accompagnement et services à la famille et aux personnes judiciarisées avec problèmes de toxicomanie.	<p>POPULATION Clientèle avec casier judiciaire.</p> <p>PROBLÉMATIQUE Alcoolisme et/ou toxicomanie ; 98 % judiciarisés ; Itinérants judiciarisés; Prostitution ; 40 % sida et/ou hépatite C ; Majorité inapte au travail ; Santé mentale.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ●Suivis individuels 1-2 fois/sem. (durée illimitée); ●Suivi de groupe ; ●Conscientisation et motivation ; ●Accompagnement ; ●Orientation et références vers services; ●Cours tous les lundis et les vendredis en avant-midi au centre de détention de Hull : sensibilisation à la toxicomanie.
Réseau Outaouais ISF	Offrir des activités d'encadrement, d'accompagnement et de formation aux personnes éprouvant des difficultés socioéconomiques dans leur cheminement vers une insertion sociale et professionnelle.	<p>POPULATION Adultes (18-55 ans)</p> <p>PROBLÉMATIQUE Pauvreté</p>	<p>Ressources humaines : 5</p> <p>Ressources matérielles : salle multiservice</p>	<p>Développement des compétences personnelles</p> <p>Développement de l'employabilité</p> <p>Insertion sociale</p>

Ressource d'aide et de dépannage pour les alcooliques et les toxicomanes de Luskville	<p>Mandat</p> <p>Hébergement temporaire ou permanent pour hommes itinérants et vivant des problèmes de toxicomanie/alcoolisme avec un objectif de réinsertion sociale.</p>	<p>Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance</p> <p>POPULATION Hommes adultes Âge : 18 à 80 ans</p> <p>PROBLÉMATIQUE Toxicomanie et/ou alcoolisme ; Environ 95 % itinérance; 85 % personnes ayant été abusées sexuellement; Endettement par la drogue/ shylock ; Démêlés avec la justice ; Hépatite / VIH-SIDA; Santé mentale.</p>	<p>Ressources humaines, matérielles et immobilières</p> <p>Ressources immobilières : 21 résidents 1^{re} étape; 7 résidents : deuxième étape.</p>	<p>Services offerts en lien avec l'itinérance</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Hébergement long terme ; ● Maison 1^{re} étape ● Maison 2^e étape : 9 programmes de travail (cuisine, chauffeur, maintenance, répondre au téléphone, sécurité du soir) ● Ateliers ; ● Activités (camp d'été); ● Transport ; ● Accompagnement ; ● Plateaux de travail.
ROHSCO	<p>Propose un ensemble de services organisationnels aux organismes à but non-lucratif d'habitation et d'hébergement de la région de l'Outaouais offrant du logement social avec support communautaire auprès des populations fragilisées (personnes itinérantes et/ou à risque d'itinérance).</p>	<p>POPULATION Membres du ROHSCO et non membres</p> <p>PROBLÉMATIQUE Difficulté pour les OBNL d'effectuer les tâches reliées à l'administration sans diminuer le temps d'intervention auprès des personnes itinérantes et/ou à risque d'itinérance.</p>	<p>Ressources humaines : 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Gestion organisationnelle et financière ● Accompagnement en gestion sociale et immobilière ● Accompagnement en gestion des ressources humaines ● Coaching de coordination/direction générale ● Représentation, concertation, etc ● Achats groupés et formations ● Assurance habitation

<p>Valleé-Jeunesse- Le Belvédère</p>	<p>Mandat Prévention du décrochage scolaire et social des jeunes de l'Outaouais</p>	<p>Clientèle cible en lien avec la problématique de l'itinérance POPULATION Jeunes de 12-16 ans à risque de décrochage scolaire Jeunes de 16-20 ans à risque d'itinérance PROBLÉMATIQUE Toxicomanie; Troubles de comportements Violence ; Décrochage scolaire Délinquance. Problèmes familiaux</p>	<p>Ressources humaines, matérielles et immobilières Ressources humaines : 1 intervenante coordonnatrice et 5 bénévoles Ressources matérielles : cafétéria, cuisine, salle multifonctionnelle (joumaux, téléphone, internet, etc) Ressources immobilières : 16 places d'hébergement (3 à 12 mois);</p>	<p>Services offerts en lien avec l'itinérance ● Hébergement ● Accompagnement; ● Repas ; ● Développement de l'autonomie (CV, entrevue, budget, épicerie, lavage) ; ● Recherche d'emploi; ● Retour à l'école; ● Référence et orientation ; ● Soutien communautaire.</p>
--	--	---	--	--

Préparé par Stéphanie Legault, agente de planification, de programmation et de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais à partir de la recherche « Portrait du réseau des organismes œuvrant auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance en Outaouais » réalisé en 2003 et validé auprès des membres du CRIO en septembre 2007.



ANNEXE 2



INVESTISSEMENT AUPRÈS DES ORGANISMES ŒUVRANT EN ITINÉRANCE

Organismes	PSOC 2008-2009	IPLI 2007-2009	Soutien communautaire 2008-2009
Action quartier	55 755	N/A	
AdoJeune - L'Appart	50 217	141 000	
Association des femmes immigrantes	81 900	N/A	
Association pour la prévention de la toxicomanie et de l'alcoolisme chez les femmes de l'Outaouais	48 488	N/A	
Avenue des jeunes – Auberge du Cœur Héberge-Ados	292 415	54 666	
Banque alimentaire de la Petite-Nation	31 428	N/A	
Bureau régional d'action Sida (BRAS) - Hébergement	242 577	N/A	
Centre alimentaire d'Aylmer	71 197	55 853	
Centre Mechtild	653 929	64 000	
Centre Kogaluk	48 079	178 667	
Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais CIPTO	229 410	61 612	
Comptoir St-Pierre de Fort-Coulonge inc.	9 885	N/A	
Droits-Accès de l'Outaouais	125 419	N/A	
Entraide familiale de l'Outaouais	83 787	101 333	
Entraide de la Vallée (L')	30 231	N/A	
Entre-Amis	N/A	N/A	
Espoir Rosalie de Gatineau	N/A	N/A	
Grenier des collines (Le)	25 375	N/A	
Halte-Femmes de la Haute-Gatineau	532 827	N/A	
L'Entourelle	588 471	N/A	
La Manne de l'île	52 634	27 730	
La mie de l'entraide	36 911	N/A	
La Soupe populaire de Hull inc.	132 026	54 163	
La Soupière de l'amitié de Gatineau inc.	102 268	N/A	
Le Gîte Ami	405 932	27 730	
Les Habitations Nouveau Départ	237 274	N/A	
Les Œuvres Isidore Ostiguy	55 000	190 667	

Organismes	PSOC 2008-2009	IPLI 2007-2009	Soutien communautaire 2008-2009
Logemen'Occupe	N/A	27 730	25 000
Maison communautaire Daniel-Johnson *	56 327	N/A	
Maison d'accueil Mutchmore	0	N/A	
Maison de l'Amitié de Hull (La)	57 873	N/A	
Maison d'hébergement pour elles des deux vallées	588 471	N/A	
Maison Libèr'Elles	588 483	N/A	
Maison Réalité inc.	682 896	N/A	
Moisson Outaouais	75 645	N/A	
Mon chez Nous	100 000	314 934	
Portes Ouvertes de l'Outaouais	N/A	25 000	
Ressource d'aide et de dépannage pour les alcooliques et les toxicomanes de Luskville	75 957	27 730	
ROHSCO	N/A	154 500	89 600
Vallée-Jeunesse-Le Belvédère	N/A	76 000	
Office municipale d'habitation de Gatineau	N/A	N/A	114 600
Total	6 449 089	1 583 315	229 200